



## CÉRÉALES

Fiche filière

### À retenir

- 1<sup>er</sup> producteur et exportateur européen de céréales
- 8<sup>e</sup> producteur mondial de céréales
- 5<sup>e</sup> exportateur mondial de blé tendre

### ORGANISATION

- La filière céréalière française se concentre sur une dizaine d'espèces dont les principales en volume sont le blé tendre, le maïs, les orges, le triticale et le blé dur.
- Très organisée, elle fait intervenir trois grands types d'acteurs : les producteurs (plus de 110 000 exploitations), les collecteurs (143 coopératives, 836 négociants) et les transformateurs (dont 391 moulins ayant écrasé des grains en 2022/23, et 210 fabricants d'aliments pour animaux).

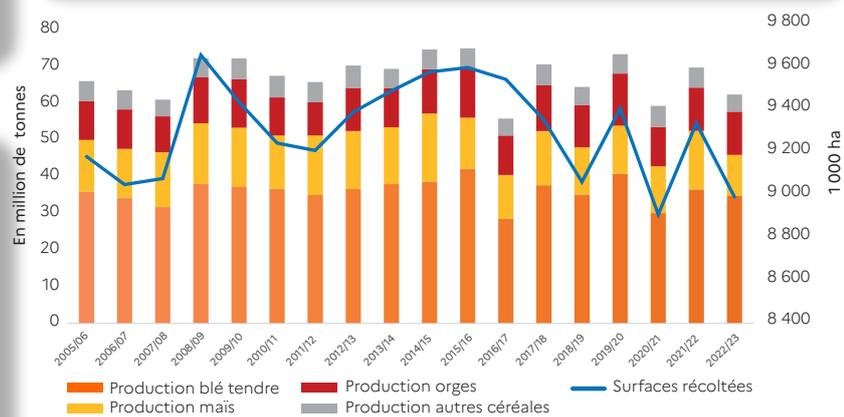
### PRODUCTION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 9,1 millions d'hectares cultivés ;
- 63,9 millions de tonnes (Mt) de céréales produites ;
- la production céréalière est largement dominée en volume par le blé tendre (54 %), puis viennent le maïs (20 %) et les orges (18 %) ;
- plus de 55 Mt de céréales sont collectées, soit 86 % de la récolte : le reste est consommé ou stocké à la ferme.

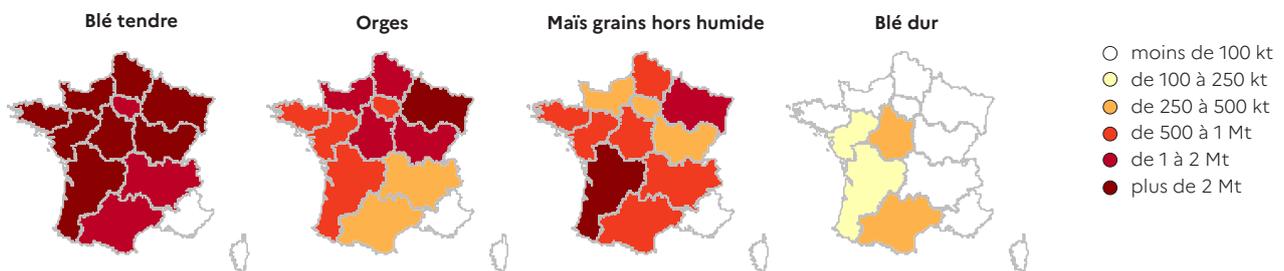
En 2022/23, la France est le premier pays producteur de céréales de l'Union européenne, qui est 3<sup>e</sup> producteur mondial de céréales derrière les États-Unis et la Chine.

### Évolution des surfaces et de la production des céréales françaises



Source : SSP

### BASSINS DE PRODUCTION EN 2022/23



### COMMERCIALISATION

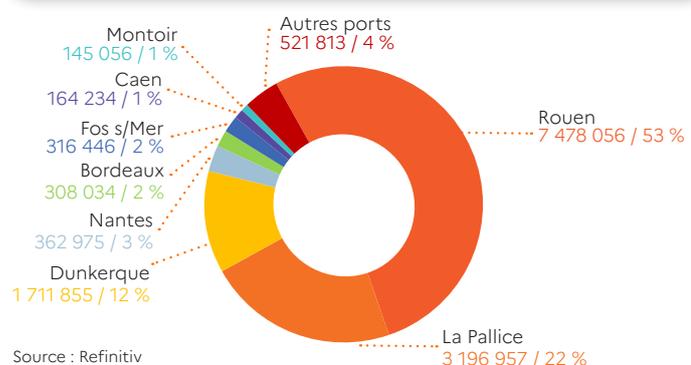
La première mise en marché des céréales françaises est réalisée par les organismes collecteurs déclarés (Art L 666-1 du Code Rural et de la pêche maritime). Ces derniers sont ainsi en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente ultérieure des céréales.

### PORTS FRANÇAIS

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 14,2 Mt de céréales embarquées
- Rouen est le 1<sup>er</sup> port français en céréales avec 53 % des embarquements, suivi des ports de La Pallice (23 %) et Dunkerque (12 %)

### Embarquements portuaires français Moyenne 2018/19 - 2022/23 (en tonnes)



Source : Refinitiv

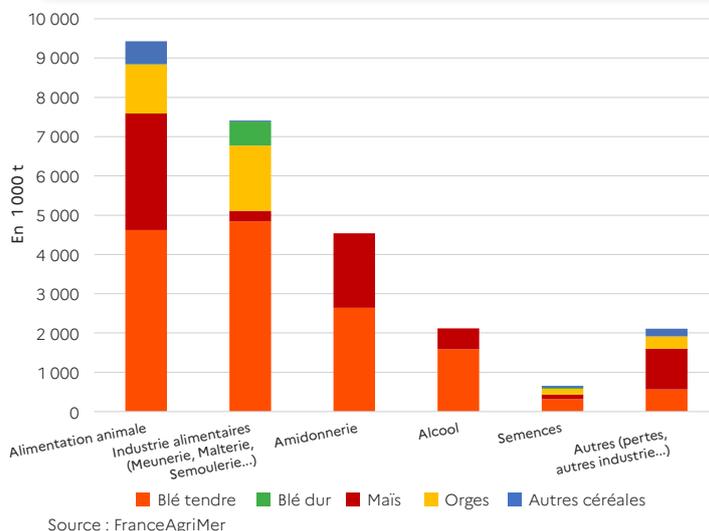


## TRANSFORMATION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 9,4 Mt de céréales (dont 49 % de blé tendre, 31 % de maïs et 13 % d'orges) ont été utilisées par l'industrie de l'alimentation animale (FAB), ce qui en fait la première industrie utilisatrice de céréales ;
- 4,6 Mt de blé tendre ont été transformés en farine (soit 13 % de la production de blé tendre) ;
- la part des céréales consacrée à la production d'alcool (y compris biocarburants), principalement du blé et du maïs, s'élève à 2,1 Mt (soit plus de 3 % de la production de céréales) ;
- la malterie française a utilisé 1,6 Mt d'orge (soit 14 % de la production d'orge française) ;
- l'industrie de la semoulerie de blé dur a écrasé 0,6 Mt de blé (soit 34 % de la production française de blé dur) ;
- l'amidonnerie a consommé environ 4,5 Mt de blé tendre et de maïs (soit 7 % de la production de céréales) ;
- Enfin, le secteur de la maïserie (ou semoulerie de maïs) a consommé 0,2 Mt de cette céréale (2 % de la production de maïs).

## Répartition des volumes de céréales transformées



## CONSOMMATION

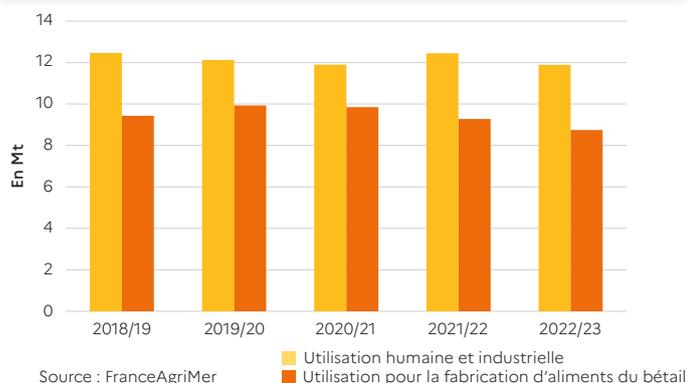
On distingue sur le marché intérieur deux principaux usages :

- Les utilisations humaines et industrielles (49 % des utilisations domestiques sur le marché en moyenne sur la période 2018/19 à 2022/23) ;
- Les utilisations fourragères.

Le blé tendre, le maïs et les orges représentent 96 % de l'ensemble des utilisations humaines et industrielles et 93 % des utilisations fourragères.

Le maïs est majoritairement transformé par les fabricants d'aliments du bétail (23 % de la production de maïs). À l'inverse le blé est principalement utilisé pour l'alimentation humaine et par l'industrie (29 % de la production de blé tendre). Quant aux orges, elles sont principalement destinées à la fabrication de malt.

## Évolution des utilisations humaines, industrielles et fourragères



## ÉCHANGES

En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 31,1 Mt de céréales exportées, dont 54 % de blé tendre, 21 % d'orges et 14 % de maïs ;
- l'Union européenne (UE) constitue le premier marché des ventes françaises de céréales (53 % de l'export total) ;
- 58 % du blé tendre exporté est à destination des pays tiers, principalement vers l'Algérie (46 % de l'export de blé tendre vers pays tiers et 26 % des exportations totales) ;
- 50 % des orges sont exportées vers l'Union européenne, principalement vers le nord communautaire (Belgique : 46 % de l'export UE, Pays-Bas : 22 %). La Chine et l'Arabie saoudite, premiers acheteurs mondiaux, représentent 70 % des exportations françaises vers les pays tiers (60 % pour la Chine, débouché principal de l'orge française vers les pays tiers) ;
- L'Union européenne est le principal marché du maïs français (89 % des exportations). L'Espagne et les Pays-Bas sont les deux premiers clients avec 56 % des exportations de maïs vers l'UE. Les exportations vers les pays tiers se font principalement vers le Royaume-Uni (66 %) et vers la Suisse (24 %).

En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23), la France a importé 2,6 Mt de céréales (y compris riz) : le maïs représente 25 %, le riz 24 %, le blé dur 1 % et le blé tendre 9 % de ces importations.

## Évolution des exportations françaises de céréales



## PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

Volumes de céréales (y compris riz) exportés  
Campagne 2022/23

- < 100 kt
- de 100 à 500 kt
- de 500 kt à 1 Mt
- de 1 à 2 Mt
- de 2 à 3 Mt
- plus de 3 Mt

